

**Hémorragie dans l'aide à domicile :
Les diagnostics se suivent mais toujours aucune mesure !**

Suite à la réunion avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) du mercredi 13 juillet au sujet de la situation financière des structures d'aide à domicile, les membres du « Collectif des 16 » souhaitent une nouvelle fois rappeler l'urgence de la situation, manifestement encore ignorée des pouvoirs publics.

A la demande de la DGCS et du Ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale, les adhérents des différentes organisations ont fourni l'ensemble des indicateurs établis par la DGCS, donnant une information claire et transparente de leur contexte économique.

Il en ressort que le diagnostic posé il y a un an et demi est confirmé par la DGCS.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- la baisse des fonds propres des structures entre 2008 et 2010 est abyssale : 55% pour l'ensemble du secteur,
- les déficits cumulés depuis 2008 n'ont rien à leur envier : - 110 millions pour l'ensemble de la branche.

Ainsi sur l'année 2010, la branche de l'aide à domicile enregistre 8 700 pertes d'emplois, ce qui représente **3,95%** de ses salariés (la branche comptant environ 220 000 salariés).

En outre, depuis le début des travaux avec la DGCS fin avril, la situation n'a cessé de s'empirer pour l'ensemble des structures adhérentes aux différentes fédérations.

Rien que sur les trois derniers mois, 2465 salariés de plus sont menacés de perdre leur emploi et 15 000 bénéficiaires leur aide à domicile, tous réseaux confondus.

Ces destructions d'emplois ont été, pour la plupart, silencieuses : non remplacement de départs en retraite, baisse du volume d'intervention à domicile... Aucun plan de licenciement retentissant n'est venu mettre suffisamment la pression sur les pouvoirs publics pour qu'ils s'emparent de la question. Que faudra-t-il donc pour que le Gouvernement prenne enfin en considération l'urgence de la situation ?

Une nouvelle fois, le Collectif s'insurge de l'absence de décision immédiate et demande **la mise en place rapide d'un fonds d'intervention** pour que les structures puissent continuer à survivre, **en attendant la concrétisation - et les effets - d'une réforme structurante de l'aide à domicile et de la tarification** (qui pourrait se baser sur le travail établi en collaboration avec l'Assemblée des Départements de France).

C'est à ce seul prix qu'elles pourront maintenir les emplois et continuer à intervenir au domicile des personnes les plus fragiles.

Contacts presse

ADESSA A DOMICILE : Agnès Gorczyca - a.gorczyca@adessadomicile.org – Tél : 01 44 52 82 51

ADMR : Annie Morel - amorel@admr.org - Tél : 01 44 65 55 46

AD-PA : Pascal Champvert - ad-pa@orange.fr

Aînés Ruraux : janinedujay@wanadoo.fr

APF : Evelyne Weymann - evelyne.weymann@apf.asso.fr - Tél. : 01 40 78 56 59

CFPSAA : presidency@cfpsaa.fr

Croix-Rouge française : Christèle Lambert - christele.lambert-come@croix-rouge.fr - Tél. : 01 44 43 12 07

Familles Rurales : Amélie Bachelet - amelie.bachelet@famillesrurales.org – Tél. : 01 44 91 88 88

FNAAFP-CSF : Guy Fontaine - gfontaine@fnaafp.org– Tél : 06 77 05 35 53

FNADEPA : Françoise Toursière -direction@fnadepa.com– Tél : 01.49.71.55.30

FNAPAEF : Joëlle LE GALL - legall.joelle@wanadoo.fr – Tel : 06 61 46 02 43

FNAQPA : Didier Sapy -d.sapy@fnaqpa.fr - Tél : 06 85 07 30 88

Mutualité Française : Aurélie Bruez -abruez@mutualite.fr - 01 40 43 63 36

UNA : Mélodie Deneuve – m.deneuve@una.fr – Tél : 01 49 23 82 52

UNCCAS : Hélène-Sophie Mesnage – hsmesnage@unccas.org– Tel : 03 20 28 07 55

Uniopss : Alain Villez - avillez@uniopss.asso.fr – Tél : 06 80 26 26 07